



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-125058>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-125058**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 25N0559 Exploitation de circuits de transports de voyageurs sur le territoire de Nice Côte d'Azur : transport scolaire - secteur 1 Est, secteur 2 Collines niçoises 1 pour le transport périscolaire et occasionnel pour la commune de Colomars, secteur 4 Vence, secteur 5 Ouest Var, secteur 10 collines niçoises 2 pour la Métropole Nice Côte d'Azur

**Description** : La présente consultation est lancée suivant la procédure : Appel d'offres ouvert - articles R.2124-2 1° et R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique Elle a pour objet l'exploitation de circuits de transports de voyageurs sur le territoire de Nice Côte d'Azur : transport scolaire - secteur 1 Est, secteur 2 Collines niçoises 1 pour le transport périscolaire et occasionnel pour la commune de Colomars, secteur 4 Vence, secteur 5 Ouest Var, secteur 10 collines niçoises 2 pour la Métropole Nice Côte d'Azur.

**Identifiant de la procédure** : 5a2800f3-d358-4ac6-8af7-175437d88ab3

**Identifiant interne** : 25N0559

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Territoire métropolitain

**Ville** : NICE

**Code postal** : 06364

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 72,300,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre** : 5

**Conditions du marché** :

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés** : 5

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Exploitation de circuits de transports de voyageurs à vocation scolaire sur le territoire de Nice Côte d'Azur : secteur 1 Est

**Description** : Accord-cadre à bons de commande Mini : 950 000,00 Euros Maxi : 5 700 000,00 Euros En valeur en Euros H.T. Estimation de l'administration HT : 3 293 336.74 € (établie sur une durée de 4 année(s) Durée (hors reconduction) : 48 mois Nombre de reconductions éventuelles : 0 Début du marché : Au premier bon de commande. A défaut d'émission de bon de commande au terme des six premiers mois suivant la notification du marché, l'exécution du marché commencera six mois après sa notification. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

**Identifiant interne** : 25N00559\_1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

**Options** :

**Description des options** : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en

concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Territoire métropolitain

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 3,293,336 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 5,700,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** SELECTION DES CANDIDATURES : -Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. -Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. -Agrément /Autorisation spécifique : L'inscription au registre des entreprises de transport public routier de personne de la personne qui assure la direction permanente et effective de l'activité de transport de l'entreprise et celle du ou des sous-traitants ou bien l'attestation permettant de démontrer que la demande d'agrément est en cours.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

### 5.1.12 Conditions du marché public

#### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/12/2025 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

#### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

### 5.1.15 Techniques

#### Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

#### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de

pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui traite les offres :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Exploitation de circuits de transports de voyageurs sur le territoire de Nice Côte d'Azur : transport scolaire - secteur 2 Collines niçoises 1 pour la Métropole Nice Côte d'Azur et transports périscolaire et occasionnel pour la Commune de Colomars

**Description :** Accord-cadre à bons de commande Mini : 3 400 000,00 Euros Maxi : 20 800 000,00 Euros En valeur en Euros H.T. Estimation de l'administration HT : 8 671 889.04 Euros (établie sur une durée de 4 année(s) Le marché est passé en groupement de commandes. Le coordonnateur du groupement Métropole NCA Attribue, signe et notifie. Les membres du groupement sont les suivants : Métropole NCA et Colomars. Répartition financière du groupement de commande : MNCA montant mini : 3 400 000,00 Euros HT/4ans-montant maximum : 20 500 000,00 Euros HT /4ans-Colomars sans montant minimum/montant maximum : 300 000, 00 Euros HT/4 ans Durée (hors reconduction) : 48 mois Nombre de reconductions éventuelles : 0 Début du marché : Au premier bon de commande. A défaut d'émission de bon de commande au terme des six premiers mois suivant la notification du marché, l'exécution du marché commencera six mois après sa notification. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

**Identifiant interne :** 25N0559\_2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Territoire métropolitain

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 8,671,889 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 20,800,000 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** A/SELECTION DES CANDIDATURES : -Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. -Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. -Agrément /Autorisation spécifique : L'inscription au registre des entreprises de transport public routier de personne de la personne qui assure la direction permanente et effective de l'activité de transport de l'entreprise et celle du ou des sous-traitants ou bien l'attestation permettant de démontrer que la demande d'agrément est en cours. B /CLAUSES SOCIALES :L'acheteur, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 2112-2 du code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'action sociale. L'entreprise titulaire devra réaliser une action sociale qui permette la mobilisation vers l'emploi de personnes en parcours d'insertion professionnelle rencontrant des difficultés particulières. L'entreprise attributaire aura pour obligation de mettre en place au minimum une des actions proposées à l'Article 11 du CCAP

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/12/2025 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Oui

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui traite les offres :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

**Titre :** Exploitation de circuits de transports de voyageurs à vocation scolaire sur le territoire de Nice Côte d'Azur : secteur 4 Vence

**Description :** Accord-cadre à bons de commande Mini : 2 500 000,00 Euros Maxi : 15 100 000,00 Euros En valeur en Euros H.T. Estimation de l'administration HT : 6 589 087.66 Euros (établie sur une durée de 4 année(s) Durée (hors reconduction) : 48 mois Nombre de reconductions éventuelles : 0 Début du marché : Au premier bon de commande. A défaut d'émission de bon de commande au terme des six premiers mois suivant la notification du marché, l'exécution du marché commencera six mois après sa notification. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

**Identifiant interne :** 25N0559\_3

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Territoire métropolitain

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 6,589,087 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 15,100,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** SELECTION DES CANDIDATURES : -Agrément /Autorisation spécifique : L'inscription au registre des entreprises de transport public routier de personne de la personne qui assure la direction permanente et effective de l'activité de transport de l'entreprise et celle du ou des sous-traitants ou bien l'attestation permettant de démontrer que la demande d'agrément est en cours. - Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. -Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/12/2025 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui traite les offres :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

**Titre :** Exploitation de circuits de transports de voyageurs à vocation scolaire sur le territoire de Nice Côte d'Azur : secteur 5 Ouest Var

**Description :** Accord-cadre à bons de commande Mini : 3 800 000,00 Euros Maxi : 22 500 000,00 Euros En valeur en Euros H.T. Estimation de l'administration HT : 9 069 960.48 € (établie sur une durée de 4 année(s)) Durée (hors reconduction) : 48 mois Nombre de reconductions éventuelles : 0 Début du marché : Au premier bon de commande. A défaut d'émission de bon de commande au terme des six premiers mois suivant la notification du marché, l'exécution du marché commencera six mois après sa notification. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

**Identifiant interne :** 25N0559\_4

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Territoire métropolitain

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 9,069,960 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 22,500,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** A/SELECTION DES CANDIDATURES : -Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. -Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. -Agrément /Autorisation spécifique : L'inscription au registre des entreprises de transport public routier de personne de la personne qui assure la direction permanente et effective de l'activité de transport de l'entreprise et celle du ou des sous-traitants ou bien l'attestation permettant de démontrer que la demande d'agrément est en cours. B /CLAUSES SOCIALES : L'acheteur, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 2112-2 du code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'action sociale. L'entreprise titulaire devra réaliser une action sociale qui permette la mobilisation vers l'emploi de personnes en parcours d'insertion professionnelle rencontrant des difficultés particulières. L'entreprise attributaire aura pour obligation de mettre en place au minimum une des actions proposées à l'article 11 du CCAP

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/12/2025 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Oui

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

## Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui traite les offres :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

**Titre :** Exploitation de circuits de transports de voyageurs sur le territoire de Nice Côte d'Azur : transport scolaire – secteur 10 collines niçoises 2 pour la Métropole Nice Côte d'Azur

**Description :** Accord-cadre à bons de commande Mini : 1 100 000,00 Euros Maxi : 6 400 000,00 Euros En valeur en Euros H.T. Estimation de l'administration HT : 3 608 098.09 Euros (établie sur une durée de 4 année(s) Durée (hors reconduction) : 48 mois Nombre de reconductions éventuelles : 0 Début du marché : Au premier bon de commande. A défaut d'émission de bon de commande au terme des six premiers mois suivant la notification du marché, l'exécution du marché commencera six mois après sa notification. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

**Identifiant interne :** 25N0559\_5

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60130000 Services spécialisés de transport routier de passagers

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Territoire métropolitain

**Ville :** NICE

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée :** 48 Mois

**5.1.5 Valeur**

**Valeur estimée hors TVA :** 3,608,098 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 6,400,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** SELECTION DES CANDIDATURES : -Chiffres d'affaires plusieurs exercices : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. -Liste des principaux services : Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. -Agrément /Autorisation spécifique : L'inscription au registre des entreprises de transport public routier de personne de la personne qui assure la direction permanente et effective de l'activité de transport de l'entreprise et celle du ou des sous-traitants ou bien l'attestation permettant de démontrer que la demande d'agrément est en cours.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 04/12/2025 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 8 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, req. n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :**  
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Organisation qui traite les offres :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** METROPOLE NICE COTE D'AZUR

**Numéro d'enregistrement :** 20003019500115

**Adresse postale :** 5 RUE DE L'HOTEL DE VILLE

**Ville :** NICE CEDEX 4

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [dao@nicecotedazur.org](mailto:dao@nicecotedazur.org)

**Téléphone :** 0497133774

**Adresse internet** : <https://commandepublique-nca-vdn-ccas.safetender.com/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE

**Numéro d'enregistrement** : 17060005000026

**Adresse postale** : 18 AVENUE DES FLEURS CS 61039

**Ville** : NICE CEDEX 1

**Code postal** : 06050

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr)

**Téléphone** : 0489988600

**Adresse internet** : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : a3d907c4-0a66-4d52-9374-353583287882-01

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : Prolongation de la date limite de remise des offres

#### 10.1 Modification

**Identifiant de la section** : LOT-0001

**Identifiant de la section** : LOT-0002

**Identifiant de la section** : LOT-0003

**Identifiant de la section** : LOT-0004

**Identifiant de la section** : LOT-0005

**Description des modifications** : Prolongation de la date limite de remise des offres

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 476ed94d-c885-4d1d-8d9d-9740f493842d - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 10/11/2025 à 14:46

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 10/11/2025